

*Question présentée par la députée :*  
*M<sup>me</sup> Adrienne Sordet*

*Date de dépôt : 19 mai 2022*

## **Question écrite urgente**

**Le Conseil d'Etat prévoit-il une alternative durable au projet actuel du boulevard des Abarois (Bernex) ?**

La commune de Bernex rencontre de nombreux changements avec l'apparition progressive de nouveaux quartiers tels que Saint-Mathieu et Grouet. Toutefois, certains de ces changements méritent d'être questionnés, améliorés, modifiés, en particulier lorsqu'ils sont démesurés et qu'ils vont impacter durablement la vie de la commune.

C'est le cas avec le projet actuel du boulevard des Abarois. Ce projet surdimensionné va affecter non seulement les habitant-e-s de Bernex, mais aussi son environnement avoisinant. La création d'une nouvelle route de desserte va impacter la qualité de vie et le bien-être des habitant-e-s en tant qu'ilot de chaleur, de production de nuisances sonores et de pollutions dues à la route et au trafic. Ensuite, ce projet va empiéter sur de la zone agricole, alors même que celle-ci est en diminution constante et que Bernex a déjà dû, à travers ces nouveaux quartiers, renoncer à un grand nombre de surfaces agricoles cédées à ces nouveaux quartiers. Le mitage du territoire doit cesser, d'autant plus lorsqu'il s'agit de ce type de projet. Ce nouveau boulevard aura également un impact sur la biodiversité puisqu'il contribue grandement à la fragmentation des milieux naturels et restreindra le déplacement de la faune.

Pourtant, à l'heure de l'urgence climatique décrétée par les député-e-s et le Conseil d'Etat en 2019, ce projet passéiste du boulevard des Abarois semble maintenu, alors même qu'il ne respecte pas les objectifs fixés par le plan climat cantonal, objectifs visant à renforcer le transfert modal et la mobilité douce, plutôt que le transport individuel motorisé.

Des alternatives existent et doivent être discutées en concertation avec les communes concernées. Il est possible de redimensionner le projet en desserte locale pour ne plus avoir d'impact sur la zone agricole et réduire l'impact sur

les milieux naturels. Les cheminements pour la mobilité douce et les vélos peuvent être renforcés, tout comme la présence des transports publics et l'augmentation de leur cadence. Certes, il y a 10 ans, les plans prévoyant cet axe prenant les habitant-e-s en tenaille entre ses 4 voies et la route de Chancy ont été acceptés et avalisés par les autorités. Mais, entre-temps, l'urgence climatique a été déclarée, les priorités ont changé et il est nécessaire de ne pas persister dans les erreurs de nos prédécesseur-euse-s.

Vu ce qui précède et la volonté de préserver le climat, l'environnement et la cohésion sociale, mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- 1. Le Conseil d'Etat va-t-il abandonner le projet en l'état du boulevard des Abarois et proposer une alternative aux dimensions raisonnables, respectueuse de l'environnement et du bien-être des habitant-e-s de Bernex ?***
- 2. Si tel est le cas, quelle démarche le Conseil d'Etat compte-t-il mettre en œuvre pour travailler en concertation avec les communes concernées ?***